

Spécialité LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES EN ESPAGNOL

Classe de première

(dispensée en exclusivité au lycée Gabriel Fauré sur le bassin annécien)



Objectifs

- enrichir et nuancer la connaissance du monde hispanophone acquise dans l'enseignement commun par les élèves
- explorer la langue, la littérature et la culture du monde hispanophone de manière approfondie
- développer le goût de lire en langue étrangère
- augmenter l'exposition des élèves à la langue espagnole afin qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture associée.

Contenus

Il est prévu dans le programme l'étude obligatoire d'une œuvre complète (ou de larges extraits d'une œuvre) et d'un film.

Cela conduira à l'élaboration personnelle d'un carnet de culture à partir des documents étudiés.

Le programme de la classe de Première fixe deux grandes thématiques déclinées selon différents axes d'étude : « circulation des hommes et circulation des idées » et « Diversité du monde hispanique ». Ces thématiques permettent d'aborder un certain nombre de figures et d'œuvres importantes dans le domaine de la littérature, des arts en général et de l'histoire des idées.

Les trois thématiques en classe de Terminale ne sont pas encore connues.

Capacités et méthodes travaillées

L'enseignement de spécialité s'inscrit, comme l'enseignement commun de langues vivantes, dans une démarche qui vise à approfondir les compétences langagières des élèves (CE, CO, EE, EO) afin de les rendre davantage autonomes dans l'usage de la langue.

Le niveau de compétence attendu en fin de Première est B2 et C1 en fin de Terminale : il est donc supérieur à celui attendu dans le tronc commun.

Ouverture vers l'enseignement supérieur

L'enseignement de spécialité prépare à l'enseignement supérieur mais il ne s'adresse pas uniquement aux futurs spécialistes :

il s'adresse aussi à des élèves désireux de travailler dans le tourisme, l'hôtellerie, le commerce, notamment le commerce international. Il a également pour objectif de préparer les jeunes à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

Maîtriser une langue vivante étrangère au-delà des acquis du tronc commun est un atout pour un élève désireux de préparer son parcours dans l'enseignement supérieur, voire au-delà : en effet, à compétences égales, un profil maîtrisant une ou plusieurs langues étrangères peut être privilégié par un recruteur et permet de se démarquer dans certaines filières où la concurrence est très forte.